



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2017/194

L'an deux mille dix-sept et le 20 octobre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur M SICARD a été désigné secrétaire de séance.

Présents : B. PLANO, F. DABEZIES, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, J. DEVAUD, S. SIMOIS, J. ABADIE, N SALCUNI, B. FOURCADE, JP. CABOS, H. FORGUES, A. PIASER

Absents excusés : F ROYO, R LACOME.

Objet : Programme TEPCV ex-CCB - Action CCB 7

Cette action consiste en des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments de l'ex CCB.

Les bâtiments intercommunaux qui avaient été initialement ciblés sur la convention TEPCV ex-CCB sont les suivants :

- Un logement intercommunal sur la commune de Benqué-Molère
- L'ADMR / 2 logements sur la commune de Bourg de Bigorre
- La MARPA sur la commune de Bourg de Bigorre
- Le Moulin des Baronnie sur la commune de Sarlabous

Suite aux diagnostics énergétiques réalisés dans le cadre du TEPCV (action CCB 6), il est proposé d'agir en priorité sur le site du Moulin des Baronnie.

Celui-ci abrite des bureaux administratifs, 2 salles de réunion, un espace associatif, un logement de fonction ainsi qu'un gîte d'étape référencé sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR78). Au vu de l'ancienneté des bâtiments (ancien moulin à eau), le diagnostic énergétique montre les parties des bâtiments les plus énergivores et préconise des travaux d'isolation de l'enveloppe, de changement de menuiseries, de mise en place de VMC et de rénovation du mode de chauffage.

Il est proposé de faire appel au Bureau d'Études de la commune de Lannemezan, dans le cadre de la convention de mutualisation existante, pour réaliser le Document de Consultation des Entreprises sur la base de la liste des travaux préconisés par le diagnostic réalisé dans le cadre de l'action 6 du TEPCV ex-CCB. Après avoir présenté les scénarios préconisés par le diagnostic énergétique, Monsieur le Président propose de lancer un appel d'offres sur la base de trois lots :

Isolation, VMC et menuiseries. Les actions sur le chauffage seront dépendantes du résultat de l'étude de faisabilité des chaudières bois.

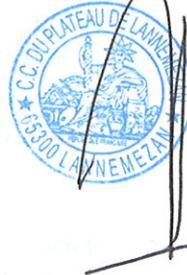
Monsieur le Président ajoute que l'objectif serait de notifier le marché public avant la fin de l'année 2017.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide :

- De lancer un marché public de rénovation énergétique du site du Moulin des Baronnie à Sarlabous, avec les trois lots suivants : Isolation, VMC et menuiseries, avec l'objectif de notifier le marché public avant la fin de l'année 2017,
- D'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les démarches et actions correspondantes nécessaires au bon aboutissement de l'action CCB7.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 25 NOV. 2017

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.